

Catégories des membres & tarification



Contact

Olivier Doyle
 Directeur général
 direction@economiesocialevhsl.org
 450-374-2402

MEMBRE ENTREPRISE RÉGULIER

CRITÈRES

Les entreprises d'économie sociale doivent répondre aux critères de la loi sur l'économie sociale en répondant à un questionnaire particulier :

- entreprise d'économie sociale entrepreneuriale
- action communautaire avec volet d'économie sociale

MEMBRE ENTREPRISE ACCOMPAGNATEUR

CRITÈRES

Les membres accompagnateurs bénéficient du droit de vote et à un accès à 2 sièges au C.A :

- MRC ou OLD mandatée par sa MRC
- organisation provinciale et nationale (ex. : CDRQ)
- organisation locale ou régionale (ex. : CC, CJE, CDC, FEM)

MEMBRE ENTREPRISE SOLIDAIRE

CRITÈRES

Les membres solidaires ne bénéficient pas du droit de vote ni de l'accès aux sièges du C.A :

- citoyen, organisme ou institution à vocation scolaire
- OBNL, municipalité
- entreprise privée

PRODUIT ANNUEL MEMBRE RÉGULIER POTENTIEL	TARIF D'ADHÉSION	MEMBRE ACCOMPAGNATEUR POTENTIEL	TARIF D'ADHÉSION	MEMBRE SOLIDAIRE POTENTIEL	TARIF D'ADHÉSION
Produit annuel de moins de 100 000 \$	\$ 50	MRC de moins de 50 000 habitants	\$ 100	Citoyen	\$ 25
Produit annuel de 100 000 à 499 999 \$	\$ 75	MRC de 50 000 à 99 999 habitants	\$ 150	Organisme ou institution à vocation scolaire et éducative	\$ 25
Produit annuel de 500 000 à 1 999 999 \$	\$ 100	MRC de 100 000 à 149 999 habitants	\$ 200	OBNL (sans volet d'économie sociale)	\$ 25
Produit annuel de 2 000 000 à 9 999 999 \$	\$ 150	MRC de plus de 150 0000 habitants	\$ 250	Municipalité	\$ 25
Produit annuel de 10 000 000 \$ et +	\$ 300	Organisation provinciale et nationale (CDRQ)	\$ 200	Entreprise privée	\$ 25
		Organisation locale et régionale (CDC, CJE)	\$ 50	Autre membre solidaire	\$ 25
		Autre membre accompagnateur	\$ 50	Nouvelle entreprise (1 an et moins)	\$ 25